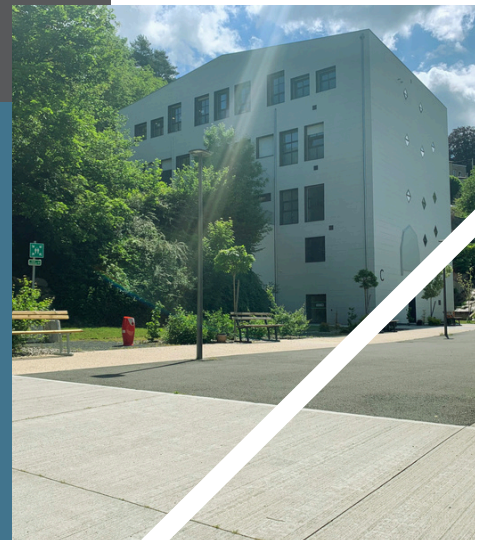


COS CREPSE



Rapport d'Activité

2025



01	COS CREPSE	
	• Histoire	4
	• L'établissement	6
02	ACCUEIL	
	• Informations et évaluations	8
	• Personnes accompagnées	10
	• Environnement et qualité de vie.....	12
03	FORMATIONS	
	• Formations Professionnelles.....	14
	• Compétences Clés.....	16
	• Orientation	18
	• Accompagnement à la santé	19
	• Autres dispositifs	20
04	MOYENS	
	• Humains	22
	• Pédagogiques	23
05	CADRE & ÉVÈNEMENTS	
	• Politique qualité	24
	• Communication	26
06	PROJETS	
	• Projet d'établissement 2024/2028	28
07	INFOS PRATIQUES	
	• Glossaire	29
	• Accès et contact	30





HISTOIRE ...

Les origines

Le 27 août 1968, l'AREPSHA (Association pour la REéducation fonctionnelle et la promotion Professionnelle et Sociale des HAndicapés physiques) est créée, grâce à l'encouragement des pouvoirs publics, de la sécurité sociale, du Centre Interprofessionnel de Promotion de la Loire et de l'ASSEDIC.

A l'époque, le projet naît d'une initiative locale, à Saint-Etienne, sous la houlette d'anciens malades de la tuberculose. Il a reçu un accueil enthousiaste de la part de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du département de la Loire.

C'est en 1978 que le CREPSE (Centre de REéducation Professionnelle de Saint-Etienne) voit le jour.



En déclinaison de ses principes, la vocation du CREPSE s'exprime dans la certitude que les personnes en situation de handicap peuvent et doivent accéder autant que faire se peut à la dignité de l'autonomie sociale et économique

Un établissement de la Fondation COS Alexandre Glasberg

Une volonté permanente d'apporter une réponse globale aux attentes des personnes en situation de handicap ainsi qu'une capacité avérée à accueillir, former, accompagner et insérer professionnellement, le public qui lui est adressé ainsi que le développement de partenariat avec d'autres associations et structures, œuvrant dans les mêmes objectifs et dans le respect des lois 2002-2 et 2005 ont amené l'AREPSHA à une démarche de rapprochement avec la Fondation COS Alexandre GLASBERG.

En janvier 2016, une convention d'assistance et de conseils est alors co-signée par la Fondation COS et l'AREPSHA officialisant ainsi le rapprochement naturel fondé sur des valeurs communes : l'humanisme, la solidarité et l'engagement.

C'est donc tout naturellement que le 1er juillet 2021, le CREPSE a officiellement rejoint la Fondation COS en devenant le COS CREPSE, Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle et de Préorientation, Unité d'Évaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et professionnelle.



La Fondation COS Alexandre Glasberg

Gestionnaire de 76 établissements et services, la Fondation est aujourd'hui un acteur important dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en France.

Principales missions :

- Prendre soin des personnes âgées
- Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap
- Accueillir les réfugiés et demandeurs d'asile et les accompagner dans leur intégration
- Héberger et soutenir les seniors personnes en grande précarité.

Les établissements



Pour en savoir plus : www.fondationcos.org



L'ÉTABLISSEMENT

Présentation

Établissement médico-social, acteur essentiel de la formation des personnes en situation de handicap, le COS CREPSE les accompagne dans la reconstruction d'un projet de vie et/ou un projet professionnel.



Des formations qualifiantes ou certifiantes, des actions d'évaluation, d'orientation sont proposées, soutenues par un accompagnement pluridisciplinaire.

Le COS CREPSE est actif et reconnu sur le territoire par les partenaires de l'emploi, de la formation et les entreprises !

Demandeurs d'emploi, apprentis, salariés, en évolution ou en reconversion professionnelle, nos formations s'adaptent avec souplesse à toutes les situations individuelles.



Fonctionnement

Le COS CREPSE est un ESRP, ESPO et UEROS disposant d'un agrément pour 106 places.

ESRP L'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle offre des formations qualifiantes et préparatoires pour aider les personnes en situation de handicap à trouver un emploi.

ESPO L'Établissement et Service de Pré-Orientat on  value, oriente et accompagne les personnes en situation de handicap dans leur insertion sociale et professionnelle.

UEROS L'Unit  d' valuation, de R entrainement et d'Orientat on Sociale et professionnelle est destin e aux personnes c r bro-l s es. Elle offre un parcours d' valuation, de r entrainement et d'orientat on   vis e socio-professionnelle.

Les conditions pour b n ficier d'une formation en  tablissement et Service de R adaptation Professionnelle, de Pr orientat on et UEROS sont :

1. Avoir au minimum 16 ans,
2.  tre B n ficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicap s (BOETH),
3. Disposer d'une orientat on de la MDPH.

Ces conditions  tant r unies, les personnes souhaitant se former au COS CREPSE peuvent assister   une r union d'informati on avant d'entrer en  valuation courte, point de d part du parcours de formation.





INFORMATION

Des temps d'information réguliers pour découvrir nos dispositifs.

Matinées de l'info



Les matinées de l'info ont lieu une fois par mois et sont ouvertes à toute personne désireuse d'obtenir des informations sur les prestations du COS CREPSE et les conditions d'accès.

Inscription obligatoire auprès de l'accueil ou sur le site internet, rubrique Agenda.

122 personnes reçues en Matinée de l'info en 2025

Journée d'accueil préorientation



Informations sur le dispositif de préorientation du COS CREPSE et sur les conditions d'accès. Les JA Préo ont lieu une fois par mois, le mardi, de 09h30 à 15h30.

Elles sont spécifiquement destinées aux personnes orientées par la MDPH sur ce dispositif.

197 personnes accueillies sur une JA Préo en 2025

Plus de renseignements ?

Pour plus d'infos sur ces temps d'accueil et d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.crepse.fr





EVALUATION

Les Evaluations Courtes sont le véritable point de départ de votre formation.

Evaluations courtes



Conçues avec une part socle et une part variable, sur une durée de 30 heures, les évaluations courtes comprennent des entretiens médico-psycho-sociaux définis selon le besoin, des mises en situations, des concertations pluridisciplinaires. Elles précèdent l'entrée en formation.

98 personnes accueillies en évaluations courtes

Evaluations courtes UEROS



Les Evaluations Courtes UEROS sont des journées d'accueil pour les personnes cérébrolésées (connues ou inconnues de la MDPH). Elles permettent de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la prise de connaissance de l'action proposée.

52 personnes accueillies sur une évaluation courtes UEROS

Public accueilli en évaluations courtes

Cette année, les actions courtes ont permis à **150 personnes** de bénéficier de temps d'évaluations préalables à leur entrée en formation.

- **69%** sont des hommes,
- L'âge moyen est de **45 ans** et
- **72 %** étaient sans emploi depuis plus de deux ans avant d'accéder à ce dispositif.

Concernant l'origine géographique, près de **81%** des bénéficiaires viennent de la Loire.

Lors de ces évaluations courtes, les personnes ont systématiquement bénéficié d'un appui pluridisciplinaire, d'un accompagnement psychologique (psycho, neuropsychologie, ...), d'un accompagnement social (CESF, Assistante Sociale) et d'un accompagnement à la santé (infirmière).

D'autres appuis ont également été mobilisés : Accompagnement à la santé (Médecin), à l'autonomie, ergothérapie, Activités Physiques Adaptées, ... selon les besoins identifiés.



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Chaque année, de plus en plus de personnes se forment au COS CREPSE !

713

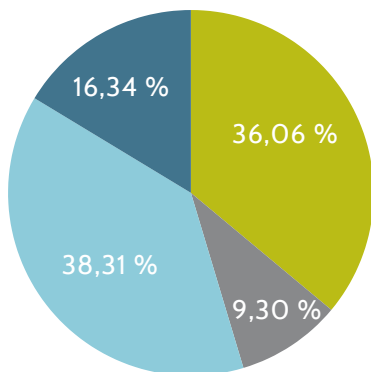
Personnes accueillies
sur les différents
dispositifs

- 355 parcours de réadaptation professionnelle du 01/01 au 31/12/2025,
- 150 personnes pour des Évaluations courtes
- 53 personnes en Journée d'Accueil Préo (n'ayant pas poursuivi)
- 122 personnes pour une Matinées de l'Info
- 33 personnes dans le cadre du dispositif "Emploi Accompagné".

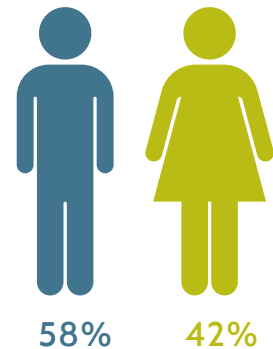
Typologie

58.31% du public accueilli en réadaptation professionnelle sont des **hommes**, dont l'âge moyen est de **45 ans**.

La part du public féminin progresse très légèrement au fil des années et l'âge moyen tend également à augmenter.



- De 20 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- Plus de 50 ans



Origine géographique

87% des personnes accompagnées par le COS CREPSE résident dans la Loire.

12% sont d'Auvergne-Rhône-Alpes (hors Loire) et **1%** nous est adressé depuis les autres départements français.

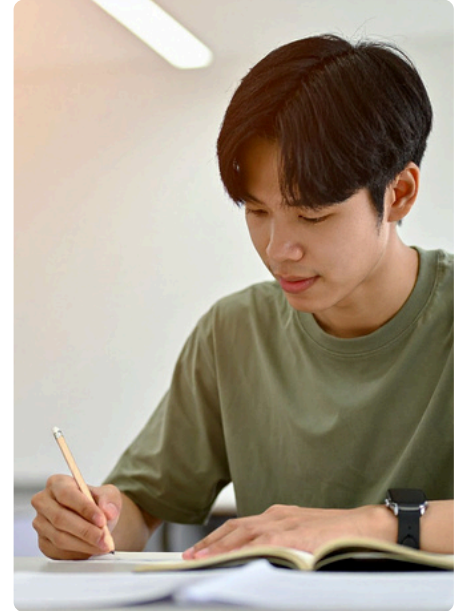
A noter que plus de **88%** des notifications émanent de la Loire, **1,5%** proviennent de l'Ardèche et **10%** de la Haute-Loire.



Situation à l'entrée en formation

Niveau d'étude des personnes accompagnées :

- 10 % possèdent un niveau inférieur à 3
- 53 % possèdent un niveau 3 (CAP/BEP)
- 28 % possèdent un niveau 4 (BAC/BAC Pro)
- 9 % possèdent un niveau 5 ou + (BAC+2)



Situation au regard de l'emploi :

- 15 % étaient en emploi avant leur entrée
- 55 % n'avaient plus d'emploi depuis moins de 2 ans
- 30 % étaient sans emploi depuis plus de 2 ans ou n'avaient jamais travaillé

Les personnes accueillies au COS CREPSE sont majoritairement éloignées de l'emploi et titulaires d'un niveau CAP/BEP à Bac. L'accompagnement proposé par le COS CREPSE répond précisément à ces situations : un parcours individualisé pour reconstruire un projet solide.

Handicaps et pathologies



Les personnes accompagnées au COS CREPSE présentent une ou plusieurs pathologies, souvent associées à des situations de santé complexes nécessitant une approche pluridisciplinaire.

Ces pathologies peuvent avoir des origines diverses : maladies, accidents professionnels ou de la vie courante, maladies professionnelles reconnues ou d'origine congénitale.

Déficiences intellectuelles et psychiques	Déficiences sensorielles	Déficiences motrices	Lésions cérébrales	Déficiences viscérales /métaboliques	Autres
5.07 %	1.48 %	67.00 %	9.58 %	15.75 %	1.12 %

Données concernant les personnes accueillies dans le cadre de la réadaptation professionnelle.



ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

La qualité de l'accompagnement passe aussi par un environnement propice. Hébergement, restauration et cadre de vie sont pensés pour que chaque personne puisse se concentrer pleinement sur son parcours.

Hébergement

L'établissement propose un hébergement de qualité. 45 chambres individuelles, avec salle d'eau, dont 5 équipées plus spécifiquement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ainsi qu'un appartement d'évaluation.

29,86 %

des personnes accompagnées en 2025 ont bénéficié de l'internat l'an dernier.



Restauration

Les repas sont élaborés sur place par la cheffe cuisinière, à partir de produits locaux et de saison. Le midi, le self est ouvert à tous, internes et externes. Les personnes hébergées à l'internat bénéficient également du petit-déjeuner et du dîner*.

Ce sont ainsi **15'180 repas** qui ont été servis aux différentes personnes fréquentant l'établissement en 2025.

Cadre

Entre ville et nature, le cadre a été imaginé selon notre philosophie de cultiver une qualité de vie : sur près de 12'000 m² de terrains, l'établissement offre des espaces de détente ombragés à l'extérieur.

Pour les internes, 2 foyers sont accessibles : espaces pour lire, regarder la télévision, se divertir et se détendre.





ENQUÊTES DE SATISFACTION

Nos enquêtes de satisfaction sont réalisées à la sortie des parcours de formation. Elles portent tant sur le déroulement de la formation que sur la vie au sein de l'établissement.

Les indicateurs présentés ci-après correspondent à la moyenne des notes recueillies auprès des personnes interrogées sur l'année 2025.

9,2/10

Pour la qualité de l'accompagnement du COS CREPSE lors de l'accueil.
(information sur les droits, sur le fonctionnement et l'accompagnement administratif)

L'entrée



8,9/10

La Pédagogie

Pour la qualité de l'accompagnement pédagogique des équipes du COS CREPSE.

(Modalités pédagogiques, équipe, référent, supports)

8,8/10

MPS

Pour la qualité de l'accompagnement Médico-Psycho-Social du COS CREPSE.

(Prise en charge des besoins, explications apportées, activités physiques et de bien-être)

9,2/10

Pour la bienveillance et le respect des droits et libertés.

Bienveillance



Les personnes concernées interrogées, attribuent la note de 8,5/10 à la qualité de l'hébergement et 7,4/10 à la qualité de la restauration.

Devenir des personnes

38 % des personnes ayant répondu à nos enquêtes, sont ou ont été en emploi dans les 12 mois après leur sortie de formation.

100 % de réussite aux certifications sur l'année 2025.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Des formations ancrées dans la réalité des métiers, pour construire un projet professionnel concret et durable.

Réentraînement au Travail (RT)

Le dispositif de Réentraînement au Travail propose des mises en situation écologique de travail dans un contexte de formation en direction des personnes éloignées de l'emploi pour des raisons de santé.

La formation RT dispose de deux ateliers d'évaluation physique et cognitive dans des espaces spécifiquement aménagés et équipés de matériel professionnel :

- Le fournil (production de pain et de viennoiseries),
- La reprographie (réalisation des travaux d'impression).

31 Personnes accueillies au RT en 2025



Fournil



Reprographie

Ouvrier Polyvalent d'Entretien (OPE)

L'ouvrier polyvalent d'entretien assure ses interventions en respectant les normes de sécurité et la réglementation en vigueur dans l'entretien courant des bâtiments et des espaces verts. Il peut compléter son activité par des travaux de nettoyage et de manutention.



Atelier plomberie

Cette formation est validée par une attestation de compétences reprenant les acquis techniques en :

- Plomberie domestique
- Second œuvre bâtiment
- Entretien des espaces verts
- Électricité domestique

La formation OPE comprend également la préparation à l'habilitation électrique BS qui permet de réaliser en sécurité des interventions électriques élémentaires.

26

Personnes accueillies en OPE en 2025



Conseiller Relation Client à Distance (CRCD)

Le conseiller relation client à distance joue un rôle d'interface entre l'entreprise et ses clients.

Il assure des prestations de services, de conseil et des actions commerciales pour tout type d'entreprise ou pour des administrations publiques.

La formation CRCD est dispensée sur un plateau technique recréant un centre d'appel avec des postes professionnels.

10 Personnes accueillies en CRCD en 2025

100% De réussite à la certification CRCD en 2025



Plateau CRCD

Agent Technique de Réception et de Valorisation des Déchets (ATRVD)

La formation ATRVD s'adresse aux entreprises désireuses de certifier les compétences de leurs agents salariés.

Cette formation est délocalisée et se déroule sur le site de l'employeur.

16 Personnes formées en ATRVD en 2025

100% De réussite à la certification ATRVD en 2025



Pour en savoir plus sur l'ensemble des formations du COS CREPSE, consultez le site internet www.crepse.fr ou demandez le catalogue de formations.



COMPÉTENCES CLES

Français, mathématiques, numérique, langue française : ces compétences essentielles sont travaillées au sein du pôle Compétences Clés.

L'Atelier de Pédagogie Personnalisée - APP

L'APP est un espace de formation ouverte qui met en oeuvre une démarche pédagogique spécifique, centrée sur la personne, fondée sur le mode pédagogique de l'autoformation accompagnée.

La démarche garantit le développement de l'autonomie des apprentissages. Elle s'inscrit dans une optique citoyenne et d'éducation permanente.

Le COS CREPSE est officiellement labellisé "Atelier de Pédagogie Personnalisée" (APP) depuis décembre 2014.

291

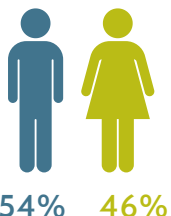
Personnes accueillies à l'APP en 2025

25'000

Heures de formation en 2025 sur l'APP



Typologie :



46% du public accueilli à l'APP sont des femmes et 54% sont des hommes.
L'âge moyen des personnes est de 45 ans.

L'APP du COS CREPSE est un outil pédagogique au service de l'ensemble de l'établissement.

Son fonctionnement invite les personnes accompagnées à travailler les compétences clés, à savoir :

- Français
- Mathématiques
- Bureautique et culture numérique
- Apprendre à apprendre
- Se faire connaître du monde du travail
- Sensibilité et expression culturelle



Centre Ressources Compétences Clés

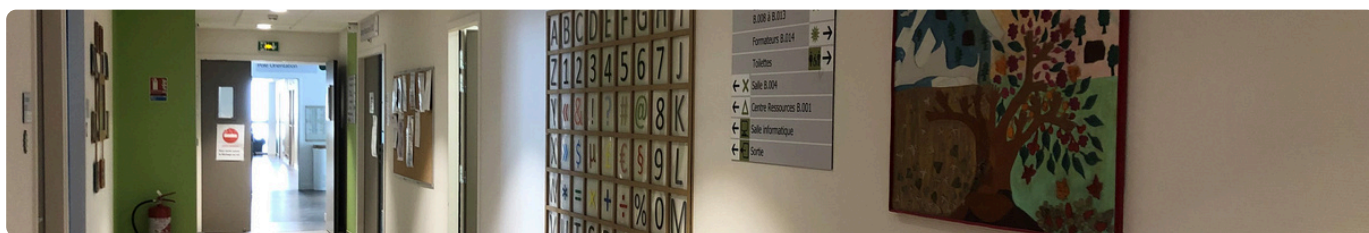


Préparatoire à la qualification et à l'emploi (Prépa)

La formation préparatoire s'adresse à toute personne ayant besoin d'une réactualisation des savoirs de base.

La Prépa se concentre autour d'une progression pédagogique dans les domaines suivants : communication orale et écrite, mathématiques appliquées à la vie quotidienne et aux situations professionnelles, numérique, bureautique et dynamique de recherche d'emploi.

53 Personnes accompagnées en Prépa en 2025



Les Compétences Clés

CléA / CléA Numérique / CléA Management



La certification **CléA** vise la reconnaissance des compétences et des connaissances qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle permanente.

La certification **CléA numérique** vise la reconnaissance des compétences numériques au sein d'un environnement de travail.

La certification **CléA Management** couvre les compétences essentielles pour les fonctions managériales, adaptée aux besoins actuels des organisations. Elle est conçue pour les travailleurs souhaitant évoluer vers des rôles de management ou améliorer leurs compétences managériales.

Acti'FLE

La formation Acti'FLE s'adresse à toute personne dont la langue maternelle n'est pas le français et désirent apprendre le français à l'écrit et à l'oral. Cette action consiste en l'apprentissage des contenus permettant d'accéder au niveau B1 du cadre européen de référence.

Ce niveau B1 est nécessaire pour entrer en formation ou pour accéder à l'emploi.

Acti'FLE se concentre autour d'une progression pédagogique à visée d'apprentissage de la langue française et, parallèlement, de développement de compétences dans les domaines suivants : logico-mathématique, bureautique et acquisition des codes nécessaires dans un objectif d'insertion sociale et/ou professionnelle.

16 Personnes accompagnées en Acti'FLE en 2025



ORIENTATION

Accompagner chaque personne dans la construction d'un projet professionnel adapté à sa situation.

Préorientation (Préo)

Le dispositif de Préorientation vise à aider la personne à construire un projet de reconversion professionnelle et identifier un plan d'action.

Il consiste en un accompagnement au changement et une aide au choix professionnel.

Il est basé sur une démarche de projet permettant de mobiliser les compétences, mais aussi d'identifier l'ensemble des contraintes personnelles et professionnelles de la personne.



190 Personnes accueillies en Préo en 2025

Préo hybride

Le COS CREPSE lance début 2026 la Préo en format hybride, sur le territoire de Roanne. Ce dispositif combine accompagnement de proximité, distanciel et regroupements à Saint-Étienne, sur une durée de 1 à 3 mois.

UEROS

Accueil et accompagnement des personnes dont le handicap est lié à des troubles cognitifs, comportementaux ou de la relation affective, résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.



L'objectif de cet accompagnement est de construire un nouveau projet de vie personnel, social et/ou d'élaborer et valider une hypothèse professionnelle.

Après avoir quitté une étape de soin, les personnes engagent à l'UEROS un parcours de réhabilitation socioprofessionnelle.

28 Personnes accueillies en UEROS en 2025



ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

L'accompagnement à la santé est fondamental. Le COS CREPSE dispose de moyens humains et matériels pour évaluer et adapter les parcours.

Accompagnement médico-social

En amont, au début et/ou tout au long de son parcours, et quelle que soit la formation envisagée au COS CREPSE, la personne accompagnée bénéficie d'une visite infirmière et d'un entretien avec un membre de l'équipe du pôle compensation.

Les moyens de compensation sont alors établis avec l'adhésion des personnes.



Appartement d'évaluation / Cuisine adaptée

Un appartement d'évaluation est aménagé dans les locaux de l'établissement.

Totalement ergonomique, ce studio tout équipé permet d'évaluer l'autonomie de la personne en situation sur les activités de la vie courante.

La cuisine adaptée est principalement utilisée par les personnes accompagnées en UEROS et en Réentraînement au Travail à des fins d'évaluation. Elle est également un outil de compensation pour les personnes nécessitant des aménagement particuliers en lien avec l'alimentation.



Appartement d'évaluation



Cuisine adaptée



Simulateur de conduite

Simulateur de conduite

Par l'appui du Dispositif Comète France, fruit d'une étroite collaboration entre le CHU de Saint-Etienne, le Centre Médical de l'Argentière et le COS CREPSE, un simulateur de conduite a été installé dans les locaux du CHU.

Encadré par des professionnels qualifiés, le simulateur permet de réaliser des évaluations ainsi que des sessions d'entraînement à la conduite automobile.



AUTRES DISPOSITIFS

Des dispositifs spécialisés, pour répondre aux situations les plus spécifiques.

Dispositif Emploi Accompagné (DEAc)

Le dispositif d'Emploi Accompagné vise notamment à :

- Soutenir la personne en situation de handicap dans sa recherche d'emploi et son parcours d'intégration,
- Sécuriser durablement l'emploi du salarié privé ou de l'agent public.

Au COS CREPSE, il s'adresse à des personnes porteuses de troubles cognitifs.

Plateforme de la Loire / Partenaires :

- LIFT
- COS CREPSE
- Le Chateau d'Aix
- Messidor
- Eurecah
- Vert'Autis



33 personnes accompagnées sur le DEAc en 2025

Bilan de Positionnement Professionnel (BPP)

D'une durée de 15 heures, les Bilans de Positionnement Professionnel peuvent être complétés d'ateliers d'évaluation sur 9 heures en moyenne.



Ce dispositif se base sur la passation de tests ainsi que sur les résultats d'une auto-évaluation guidée.

L'objectifs de ces bilans est une mise en cohérence des capacités du salarié avec les hypothèses professionnelles émises à destination de l'employeur.

1 personne a réalisé un BPP en 2025

Dispositif Formation Accompagnée (DFA)

Le DFA propose un accompagnement médico-psycho-social individualisé notifié par la MDPH et mis en œuvre par les ESRP.

Le dispositif ambitionne de sécuriser les parcours via une prestation d'accompagnement « hors les murs » délivrée par un ESRP.

Il s'adresse à toute personne BOETH, de 16 ans ou plus, avec :

- un projet de formation de droit commun validé,
- un besoin d'adaptation et d'accompagnements médico-psycho-sociaux en amont, pendant et après sa formation.

1 Personne accompagnée sur le DFA en 2025





Comète

Dans le cadre d'un partenariat territorial, le COS CREPSE et le CHU de St Etienne s'inscrivent dans le réseau Comète France pour porter l'UISP Comète St Etienne, une unité de réinsertion socio-professionnelle.

Ce dispositif permet de réaliser un accompagnement précoce individualisé préparatoire au retour ou au maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap.



158 Personnes suivies par Comète St Etienne en 2025

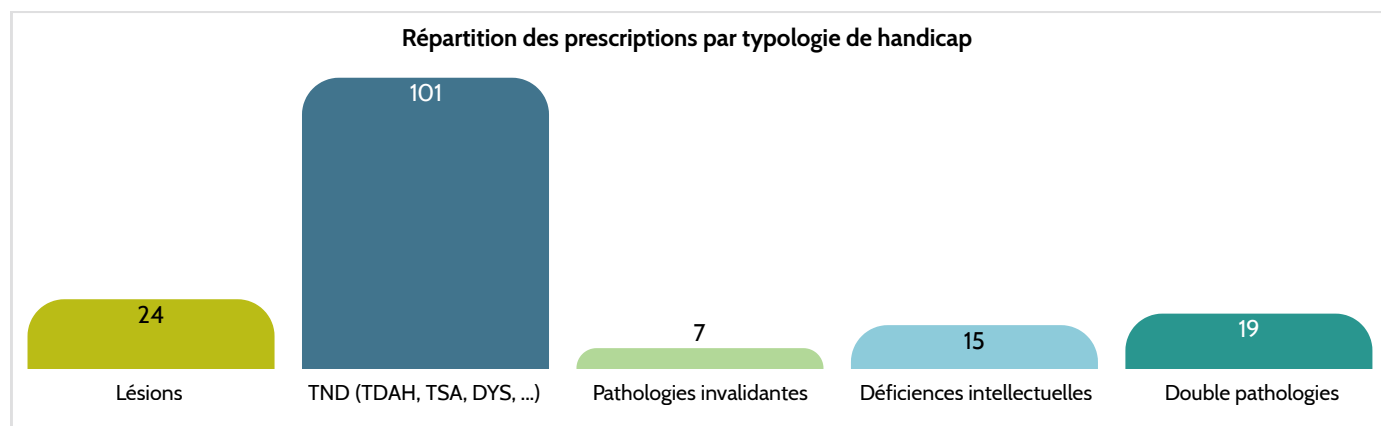
Service d'Appuis Spécifiques - TND

Au travers des Appuis Spécifiques, le COS CREPSE propose d'accompagner les prescripteurs par une expertise ponctuelle sur une ou plusieurs typologies de handicap repérés, dans des phases de préparation, d'intégration, de maintien, de reconversion ou d'évolution professionnelle.

Les Appuis Spécifiques sont réalisés à la demande d'un employeur ou d'un conseiller à l'emploi qui accompagne une personne en situation de handicap bénéficiaire de l'OETH ou ayant engagé une démarche en ce sens auprès de la MDPH.

Le Service Appuis Spécifiques - Troubles Neuro Développementaux est financé par l'Agefiph et le Fiphfp.

166 Prescriptions (pour 166 personnes), pour la Loire et la Haute-Loire en 2025





HUMAINS

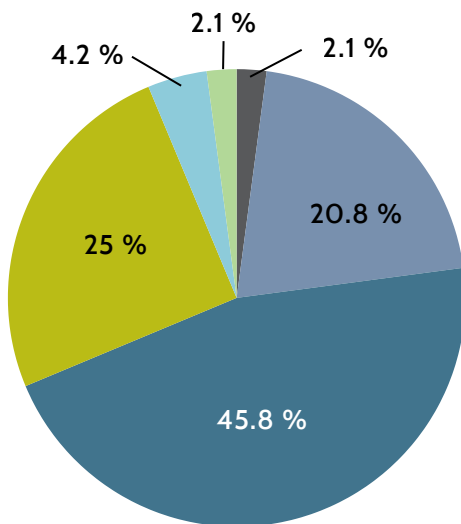
Une équipe pluridisciplinaire engagée, au service de chaque parcours.

Effectifs

L'accompagnement des personnes est assuré par une équipe pluridisciplinaire : Médecins psychiatres, médecin du travail, infirmière, infirmier psychothérapeute, psychologues cliniciens, psychologues du travail, ergothérapeute, neuro-psychologues, assistante sociale, moniteurs activités physiques adaptées et formateurs techniques et généralistes travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

48 salariés :

- 25 % d'hommes
- 75 % de femmes



Répartition des salariés par tranche d'âge :

- Moins de 25 ans
- De 26 à 35 ans
- De 36 à 45 ans
- De 46 à 55 ans
- De 56 à 65 ans
- Plus de 66 ans

En plus des salariés de l'établissement, le COS CREPSE s'appuie sur des prestataires, des intérimaires et des salariés du Pôle de Supports Partagés pour 6,96 ETP (Equivalent Temps Plein).

Formations

3,5 %

De la masse salariale investie dans la formation des professionnels

- L'ensemble des salariés a bénéficié d'une ou plusieurs actions de formation sur 2025.
- 265,5 heures de formation cumulées pour les professionnels.

Le développement des compétences des professionnels est essentiel au COS CREPSE pour garantir la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accompagnées.








PÉDAGOGIQUES

Des espaces et des outils pensés pour apprendre dans les meilleures conditions.

Des parcours individualisés

L'organisation en pôles de compétences, auxquels des dispositifs de formation sont rattachés, permet à chaque personne accompagnée de bénéficier d'ateliers transverses et donc de suivre un parcours totalement individualisé.

-  Un référent de parcours identifié pour chaque personne accompagnée,
-  Une équipe pluridisciplinaire pour des réponses en termes de compensation du handicap,
-  Un espace pédagogique régulièrement rénové et adapté,
-  Des lieux centres ressources,
-  Des plateaux techniques complets et des équipements à la pointe.



Centre Ressources



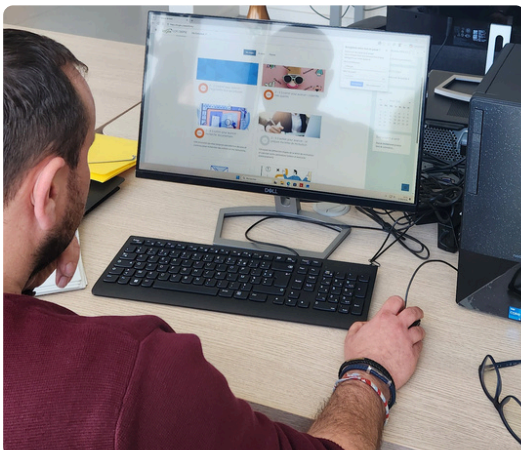
Plateau technique



Chantier pédagogique

Kogito

La plateforme numérique d'apprentissage du COS CREPSE, Kogito, est accessible à toutes les personnes accompagnées, à tout moment pendant leur parcours.



Plateforme e-learning

Ce support permet à l'apprenant de faire des positionnements en autonomie, de suivre des modules de formation et d'accéder à toutes les ressources nécessaires à son parcours.





POLITIQUE QUALITÉ

La qualité, une démarche continue au cœur des pratiques du COS CREPSE.

Nos engagements

Le COS CREPSE s'inscrit en tant qu'établissement médico-social dans la démarche d'évaluation de la qualité définie par la **Haute Autorité de Santé** dans son référentiel paru en mars 2022.

A ce titre, nous nous engageons sur 42 objectifs au travers de 9 thématiques :

1. Bienveillance et éthique,
2. Droits de la personne accompagnée,
3. Expression et participation de la personne,
4. Coconstruction et personnalisation du projet,
5. Accompagnement à l'autonomie,
6. Accompagnement à la santé,
7. Continuité et fluidité des parcours,
8. Politique ressources humaines,
9. Démarche qualité et gestion des risques.



Le COS CREPSE a été évalué pour la première fois en octobre 2024 au regard du référentiel ESSMS, élaboré par la Haute Autorité de Santé en 2022.

90% des critères d'évaluation ont été jugés satisfaisants, avec de nombreux points forts valorisés. Cette évaluation réalisée sur 3 jours a également permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration mis en œuvre dès 2025.

Conformément aux exigences nationales de transparences et aux modalités de diffusion publique des résultats définies par la HAS, les résultats du COS CREPSE sont disponibles sur notre site internet.

Le COS CREPSE est également **certifié QUALIOPi au titre des actions de formations** depuis mars 2022. Ainsi nos engagements portent aussi sur :

1. Conditions d'information du public sur les prestations
2. Identification et adaptation des objectifs des prestations lors de leur conception
3. Adaptation des prestations aux bénéficiaires.
4. Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement
5. Qualification et développement des compétences des professionnels
6. Inscription et investissement du COS CREPSE dans son environnement professionnel
7. Recueil et prise en compte des appréciations et réclamations formulées par les parties prenantes

Après l'obtention de notre certification **QUALIOPi** en mars 2022, l'audit de renouvellement passé en fin d'année 2024 est venu confirmer la qualité de nos actions de formation.

Encore une fois, c'est l'implication de tous les professionnels du COS CREPSE qui nous permet de démontrer la qualité de nos prestations.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation



Enfin le label Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) est toujours un axe fort de la démarche qualité du COS CREPSE.

Un Atelier de Pédagogie Personnalisée met en pratique une approche pédagogique. Cet espace de formation ouvert permet à un large public adulte d'accéder aux connaissances de base et aux compétences clés européennes. L'approche vise à favoriser l'autonomie dans l'apprentissage et s'inscrit dans une perspective citoyenne et d'éducation continue.

L'approche pédagogique repose sur sept principes fondamentaux énoncés dans un cahier des charges national :

1. Personnalisation de la formation,
2. Accompagnement de l'apprenant,
3. Diversité des publics accueillis en flux,
4. Accès de tous aux compétences,
5. Environnement favorable aux apprentissages,
6. Ancrage territorial,
7. Fonctionnement en réseau à dimension nationale et régionale.



En 2024, l'établissement a obtenu **son renouvellement jusqu'en 2027 !**

Nos objectifs 2026

2026 sera la 3^{ème} année de mise en œuvre du projet d'établissement 2024-2028. Le pilotage du COS CREPSE visera notamment la poursuite des différentes actions engagées dans ce cadre.

Cette année nous permettra de **consolider les améliorations mises en œuvre** à la suite de notre évaluation basée sur le référentiel de la Haute Autorité de Santé.

2026 sera l'année de notre **deuxième audit de surveillance QUALIOPI** prévu en avril. Gageons que les actions entreprises après notre dernier audit nous permettront de mettre encore une fois en valeur l'amélioration de nos pratiques.

La bientraitance demeure un élément phare de notre accompagnement. 2026 verra le déploiement de la charte de bientraitance de la fondation COS au sein de notre établissement, avec son enrichissement par les professionnels et les personnes accompagnées.

La culture du signalement des évènements indésirables est désormais au cœur de nos pratiques. Dans le but de consolider cette dynamique, notre Cellule d'Analyse des Réclamations et Événements indésirables inaugurera un nouveau fonctionnement en 2026 avec une représentation mensuelle des différents pôles.

Enfin nous serons toujours attentifs au **devenir des personnes** que nous accompagnons. Nous enrichirons nos enquêtes post formation afin de compléter la lecture de l'efficacité de notre action. Ces changements contribueront à améliorer encore notre réponse aux besoins de chacun.



COMMUNICATION

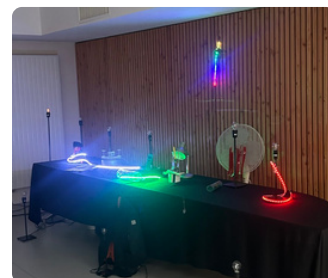
En 2025, le COS CREPSE s'est engagé bien au-delà de ses murs : par la culture, le sport et les réseaux professionnels.

Échos Brillants : la création artistique au cœur de l'accompagnement

En partenariat avec l'Ensemble Orchestral Contemporain de Saint-Étienne, des personnes accompagnées ont participé au projet "Échos Brillants" : un processus de création mêlant expression écrite, sonore et artistique, guidé par l'artiste Claudio Bettinelli. Textes et créations ont été présentés lors d'un vernissage.



Cette initiative a été saluée par la Fondation COS Alexandre Glasberg, qui a décerné l'un des Prix Coup de cœur au COS CREPSE, reconnaissant la dimension humaine et créative de cette démarche. Elle illustre l'importance de la culture comme levier d'expression, de confiance en soi et de participation sociale.



Run Handi Nature : le sport comme vecteur d'inclusion

Le COS CREPSE a renouvelé en 2025 sa participation à la Run Handi Nature, événement sportif fédérateur du territoire ligérien. Professionnels et personnes accompagnées se sont mobilisés pour participer à cette manifestation qui promeut le sport accessible à tous.



Au-delà de la dimension sportive, cet événement constitue un temps fort de convivialité, de cohésion et de sensibilisation du grand public aux enjeux de l'inclusion par la pratique sportive.

Fort de cette expérience, le COS CREPSE renouvelle sa participation en 2026, avec l'ambition de mobiliser l'ensemble de l'établissement et de faire de cet événement un moment collectif fédérateur.



Partenariats et réseaux professionnels

L'année 2025 a été marquée par une participation active aux temps forts des réseaux professionnels du secteur.

Aux **Assises de l'ApAPP**, une personne accompagnée par le COS CREPSE est venu apporter son témoignage — une prise de parole forte, illustrant concrètement la place accordée aux personnes accompagnées dans la démarche pédagogique de l'établissement.



Pour les **80 ans de la FAGERH**, le COS CREPSE s'est associé aux ESRP de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans la réalisation d'une série de vidéos témoignages, diffusées sous un hashtag commun. Une initiative collective qui a contribué à mettre en lumière les parcours inspirants de personnes accompagnées et l'engagement du secteur en faveur de l'insertion professionnelle.

Le COS CREPSE participe également aux rencontres du **réseau Comète** et accueille régulièrement des professionnels du secteur, renforçant ainsi son ancrage territorial et ses liens avec les acteurs de la formation et de l'insertion.



Sorties culturelles et découvertes : l'ouverture sur le territoire

Cette année encore, l'Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) a proposé de nombreuses sorties culturelles et pédagogiques ouvertes à l'ensemble des personnes accompagnées :



Centre de tri · Comédie de Saint-Étienne · Octobre Rose · Téléthon · Foire internationale de Saint-Étienne · World Cleanup Day · JNAI · Opéra · Festival Cziffra

Ces temps collectifs complètent les apprentissages réalisés en formation par des expériences concrètes, favorisant l'ouverture culturelle et la participation sociale des personnes accompagnées.

Retrouvez les actualités du COS CREPSE sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :



@COS - CREPSE



@COS_CREPSE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024/2028

Le projet d'établissement 2024-2028 : une feuille de route stratégique pour transformer les pratiques au service des personnes accompagnées.

Fin 2025, près de 46 % des actions prévues sont engagées ou en cours de réalisation, conformément au calendrier initial. Cette dynamique témoigne de l'implication des équipes et de la volonté collective de faire évoluer les pratiques professionnelles.

5 ans

Durée du Projet
d'Établissement

7 axes

Axes stratégiques
identifiés

46 %

Actions réalisées à fin
2025

Les travaux engagés se structurent autour de plusieurs axes, avec le **développement durable** comme fil conducteur et le **CPOM** comme cadre contractuel :



Bienveillance

La bienveillance reste un socle central du projet d'établissement. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux engagés ces dernières années pour renforcer la qualité de l'accompagnement et la culture éthique au sein du COS CREPSE.

Développement du Pouvoir d'Agir (DPA)



Le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées constitue un levier majeur de l'accompagnement proposé par le COS CREPSE. De nouveaux professionnels seront formés au DPA en 2026 afin de poursuivre la diffusion de cette approche au sein des équipes.



Évaluation et Entraînement

Les équipes poursuivent le travail engagé autour du développement et de l'amélioration des outils d'évaluation, essentiels pour affiner l'analyse des situations et adapter les parcours.



Formation Accompagnée

L'année 2025 a également permis de poursuivre les travaux autour du Dispositif Formation Accompagnée (DFA). L'objectif est notamment de renforcer la cohérence et la coordination à l'échelle régionale, en lien avec les acteurs du territoire et sous l'impulsion de la chargée d'études DFA Auvergne-Rhône-Alpes.



Intelligence Artificielle

Le COS CREPSE poursuit également sa réflexion autour de l'intelligence artificielle comme outil au service des pratiques professionnelles. Formation des équipes, charte d'usage et déploiement d'une solution adaptée sont prévus pour 2026.



Les termes suivants sont utilisés tout au long de ce rapport. Ce glossaire facilite la lecture pour les personnes non familières du secteur médico-social.

- AGEFIPH : Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
- APA : Activité Physique Adaptée
- ApAPP : Association pour la Promotion du label d'Atelier de Pédagogie Personnalisée
- ARS : Agence Régionale de Santé
- AVC : Accident Vasculaire Cérébral
- BOETH : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- CDD / CDI : Contrat à Durée Déterminée / Contrat à Durée Indéterminée
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- CMPR : Centre de Médecine Physique et de Réadaptation
- CVS : Conseil de Vie Sociale
- DEAC : Dispositif Emploi ACcompagné
- DFA : Dispositif Formation Accompagnée
- DPA : Développement du Pouvoir d'Agir
- DYS : désignent un ensemble de troubles cognitifs spécifiques qui affectent certaines fonctions comme le langage, la lecture, l'écriture, la coordination...
- ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail
- ESMS : Établissement ou Service Médico-Social
- ESPO : Établissement et Service de Pré-Orientation
- ESRP : Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle
- ESSMS : Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux
- FAGERH : Fédération des Associations Groupements et Établissements de Réadaptation pour les personnes en situation de Handicap
- FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
- FLE : Français Langue Etrangère
- HAS : Haute Autorité de Santé
- IA : Intelligence Artificielle
- MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
- MPR : Médecine Physique et de Réadaptation
- OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- PMR : Personne à Mobilité Réduite
- RH : Ressources humaines
- RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- SAS : Service d'Appuis Spécifiques
- TDAH : Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
- TMS : Troubles Musculo-Squelettiques
- TND : Troubles Neuro-Développementaux
- TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme
- UEROS : Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et socioprofessionnelle



Contact

Retrouvez toutes les informations pratiques pour contacter et rejoindre le COS CREPSE.

COS CREPSE

5 rue Auguste Colonna
42100 SAINT ETIENNE

T : 04.77.57.54.05

Accueil: crepse-accueil@fondationcos.org

Admission: crepse-admission@fondationcos.org

Lundi 8h00-12h00 et 13h00-17h00
Mardi 8h00-12h00 et 13h00-17h00
Mercredi 8h00-12h00 et 13h00-17h00
Jeudi 8h00-12h00 et 13h00-17h00
Vendredi 8h00-12h00



Informations

Retrouvez toutes les informations sur l'établissement sur notre site internet :

www.crepse.fr



@COS - Crepse



@COS_Crepse



CONSULTEZ LE SITE
INTERNET



Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle, de Préorientation et UEROS de St Etienne
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84420372442 auprès du Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément).
SIRET : 775 657 570 00559 APE : 8810 C

Fondation COS Alexandre Glasberg - Reconnue d'utilité publique
88-90, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS - www.fondationcos.org

Mentions diverses

Les données communiquées dans ce rapport d'activité concernent les personnes accompagnées en 2025.

Les images utilisées dans ce document ont fait l'objet d'une demande d'autorisation de prise de vue et de publication pour les personnes concernées, ou sont des images libres de droit.

Les données statistiques de suivi post-formation sont collectées au moyen d'enquêtes téléphoniques réalisées par les stagiaires CRCD, dans le cadre de leur formation, auprès des personnes sorties de l'établissement.

Le présent rapport d'activité est imprimé par les personnes accompagnées au Réentrainement au Travail du COS CREPSE.



COS CREPSE

5 rue Auguste Colonna - 42100 ST ETIENNE
T : 04.77.57.54.05 Contact : crepse@fondationcos.org
Site internet : www.crepse.fr

